



LES MONARCHIES DU GOLFE FACE AU PRINTEMPS ARABE

Laurence Louër*

La concaténation¹ de soulèvements qui frappe le monde arabe depuis décembre 2010 n'a pas épargné les Etats du Conseil de Coopération du Golfe (CCG) : l'Arabie Saoudite, le Koweït, le Bahreïn, le Qatar, les Emirats Arabes Unis et l'Oman. Parmi les plus grands producteurs au monde de pétrole et de gaz, cet ensemble politique et économique, qui affiche une volonté d'émuler l'Union européenne, compte quelques-uns des pays les plus riches de la planète : le Qatar se place ainsi en tête pour le revenu *per capita* dans les listes établies respectivement par le FMI et la Banque Mondiale en 2010. Les Emirats Arabes Unis et le Koweït se retrouvent également très bien placés dans ces classements. Les pays du CCG se ressemblent par ailleurs par leur régime politique, des monarchies *de facto* ou *de jure*, qui voient dans tous les cas la domination pluriséculaire de dynasties aux pratiques autoritaires plus ou moins mâtinées de participation politique.

¹ J'emprunte l'expression à Perry Anderson dans son éditorial de la *New Left Review* de mars-avril 2011 (n°68), « On the Concatenation in the Arab World », pp. 5-15.

Si les monarchies du Golfe se ressemblent entre elles, elles sont cependant loin de constituer un ensemble homogène, en particulier sur le plan des équilibres socio-économiques. Le printemps arabe l'a bien mis en lumière : les trois pays qui ont été directement touchés par des manifestations, le Bahreïn, l'Oman et l'Arabie Saoudite, sont les moins riches *per capita*, soit parce qu'ils disposent de relativement peu de ressources rentières, soit parce qu'ils ont des populations importantes proportionnellement à leurs revenus.

En soi, cela ne constitue un problème pour leur stabilité que parce qu'une forme particulièrement généreuse d'Etat providence est au cœur de leur légitimité depuis le boom pétrolier des années 1970, époque où la brutale augmentation des prix du pétrole décidée par l'Organisation des pays producteurs de pétrole (OPEP) a brusquement accru leurs ressources. Si elle n'a pas anéanti toute forme de contestation politique comme le postulent les théories classiques de l'Etat rentier, la politique de redistribution a créé des habitudes parmi les populations nationales. Il s'agit en premier lieu de la garantie d'un emploi à vie dans le secteur public pour les hommes diplômés, mais aussi de l'accès gratuit à l'éducation et à la santé, ou encore du subventionnement du logement et des produits et services de base. Peu de citoyens du CCG accepteraient aujourd'hui une diminution de leurs avantages acquis. Ils sont au contraire dans une logique de revendications que certains jugent à outrance, demandant toujours plus à ces Etats qui ne cessent de s'enrichir.

L'accroissement continu des ressources des Etats a accompagné des changements sociaux de grande ampleur. Mais, depuis les années 1990 au moins, les conditions socio-économiques objectives qui avaient rendu possible ces politiques sociales dans les années 1970 n'existent parfois plus. L'accroissement démographique en particulier, couplé avec la transformation des rôles sociaux des femmes qui, de plus en plus, entrent ou souhaitent entrer sur le marché du travail, rendent obsolètes les modes traditionnels de régulation du

marché du travail pratiqués par ces pays. Le chômage de masse a fait son apparition dès les années 1990 en Arabie Saoudite, au Bahreïn et à Oman, touchant aujourd'hui aussi le Koweït, le Qatar et les Emirats Arabes Unis, les trois plus riches pays de la zone.

Le Bahreïn, pays le plus touché par ces transformations, constitue sans nul doute le maillon faible du CCG, parce que la crise de son modèle d'Etat providence vient se greffer sur un conflit ancien et complexe, entre la majorité chiite du pays et la dynastie régnante, d'obédience sunnite. Il n'est donc pas surprenant que ce soit dans ce petit archipel que le printemps arabe a frappé en premier, créant un effet de contagion vers l'Arabie Saoudite puis l'Oman.

Pour autant, tous ces pays ont bien résisté, grâce à la mise en œuvre de recettes traditionnelles mais aussi d'un niveau de coopération à bien des égards inégalé dans l'histoire du CCG (créé en 1981), et qui pourrait faire date. Au Bahreïn, l'usage brutal de la force a été sans précédent dans ses modalités, voyant notamment l'intervention inédite de troupes saoudiennes et émiriennes, mais aussi de soldats jordaniens. Le régime a par ailleurs eu recours à la manipulation des clivages confessionnels afin non seulement de diviser l'opposition mais aussi d'accentuer l'identification de la dynastie avec la minorité sunnite du pays. Comme au Bahreïn, en Arabie Saoudite et à Oman, les régimes ont su utiliser les divisions confessionnelles : entre islamistes sunnites et chiites en Arabie Saoudite ; entre sunnites et ibadites à Oman. La cooptation de l'opposition *mainstream*, le parti islamiste chiite al-Wifaq au Bahreïn, et la mouvance de la Sahwa en Arabie Saoudite, a donné au régime un autre instrument pour contrer les revendications les plus radicales.

Modalité traditionnelle du contrôle social, la redistribution de la rente a également été mise en œuvre. Dès le mois de février, l'Arabie Saoudite a ainsi annoncé un train de mesures sociales dans lequel on trouve : la mise en place d'une assurance chômage, la création de

100 000 nouveaux emplois publics et l'accélération de la construction de logements subventionnés. Le royaume a par ailleurs fait voter par les instances du CCG le déblocage exceptionnel de plusieurs milliards de dollars pour aider le Bahreïn et l'Oman à surmonter leurs crises politiques respectives. Pour autant, ces mesures sont loin d'être soutenables sur le long terme, en particulier parce qu'elles vont à l'encontre des tentatives de réforme des modes de régulation du marché du travail mises en œuvre ces dernières années, indispensables au maintien de la cohésion sociale. Elles témoignent en outre d'un manque patent d'imagination quant à un modèle alternatif de répartition des richesses.

Laurence Louër, chargée de recherches Sciences-Po au CERI
auteur de *Transnational Shia Politics : Religious and political Networks in the Gulf*, Hurst, 2008